

Arrêté du 31 janvier 2005 portant organisation de la direction du développement international.

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date	28/08/2009
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	DEFD0500026A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000239760

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Le directeur du développement international est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française. [...]

[...] Pour l'exercice des attributions fixées par le décret du 31 janvier 2005 susvisé, la direction du développement international comprend : 1. Trois sous-directions à compétence géographique ; 2. [...]

[...] Pour les pays que lui définit le directeur du développement international, chaque sous-direction géographique : 1. [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE DEF0500026A du 28 août 2009, « Arrêté du 31 janvier 2005 portant organisation de la direction du développement international. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000239760> (consulté le 28 août 2026).